

Compte rendu de la réunion « organisation » du 1^{er} mars 2017 au Lycée Augustin Thierry de Blois

Les équipes de Lettres des lycées de Blois (Augustin Thierry, Dessaignes, Camille Claudel, Lycée Hôtelier, Notre-Dame des Aydes et de Vendôme, Pierre de Ronsard) étaient convoqués pour une réunion d'organisation (ou commission d'entente) le mercredi 1^{er} mars 2017 à 9h30.

L'équipe du Lycée Dessaignes a demandé à prendre la parole pour une déclaration d'une dizaine de minutes à l'intention de l'IPR Mme Méry, représentante de l'administration rectorale et de leurs collègues concernés par l'organisation de l'EAF.

Une déclaration a été lue, faisant état de leur refus de participer aux épreuves de l'EAF dans les conditions actuelles de son organisation, d'entendre une fois de plus l'argumentaire mensonger et cynique de l'administration et proposant des solutions pour une amélioration des conditions de travail et du traitement des candidats.

Elle se terminait par la décision des enseignants de Dessaignes de ne pas participer à la commission d'entente.

La déclaration a soulevé un assez large consensus et de nombreux enseignants des différents lycées ont quitté la salle, pendant que certains restaient pour essayer de discuter avec notre IPR. Inutilement semble-t-il. Ils nous ont rejoints ensuite pour nous l'expliquer.

Nous avons décidé de nous réunir immédiatement pour donner suite à cette première action.

Une trentaine d'entre nous étaient présents. C'est beaucoup pour notre bassin.

Voici l'état de nos réflexions :

- Nous avons recueilli nos **adresses mails** afin de continuer à communiquer rapidement et efficacement : nous diffuserons ainsi la déclaration du 1^{er} mars et les comptes rendus de nos actions.
- Nous voudrions aussi solliciter tous les **relais syndicaux** qui voudront bien nous aider, nous avons déjà des contacts avec le SNES notamment.
- Nous voulons convoquer le plus rapidement possible pour faire le point sur la situation une **Assemblée Générale des professeurs de Lettres** du département pour faire le point sur la situation, proposer des actions simples, visibles et efficaces et prendre plus collectivement des décisions sur nos modalités d'actions.
- Nous voulons d'ores et déjà présenter un écrit à destination de la Rectrice, des IPR et de la DEC qui présentent les trois exigences qui sont les nôtres pour la session 2017.
Pour remettre ce document, nous imaginons un rendez-vous au Rectorat d'Orléans-Tours avec les responsables qui ont participé au groupe

d'information et d'organisation de l'EAF qui se sont réunis le 30 janvier dernier.

Nous pouvons aussi accompagner cette rencontre d'un envoi du document. Nous pourrions l'utiliser pour produire le texte d'une pétition à signer en ligne d'une manière très « virale » : l'idée serait de la faire parvenir le plus directement possible à un maximum de personnes concernées. On a aussi pensé l'envoyer aux coordinateurs de Lettres des lycées de l'Académie. Mais il faut en avoir la liste. Nous allons en parler à nos relais syndicaux.

- Au-delà, nous voulons accompagner nos exigences, d'une sorte d'ultimatum : l'administration aura 10 jours pour répondre et accepter. Nous ferons savoir qu'après ce délai, nous avons d'ores et déjà d'autres moyens d'action inattendus, sans risque et tous plus efficaces les uns que les autres.

Les professeurs de Lettres réunis à Blois le 1^{er} mars 2017.